

Pierre COLMAN

LES ORFÈVRES DE VISÉ DU XV^e AU XIX^e SIÈCLE

AVEC EN VEDETTE
BERTHOLET LABEEN DE LAMBERMONT



Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXXVI (2022), p. 131-157.



2022

LES ORFÈVRES DE VISÉ DU XV^e AU XIX^e SIÈCLE

AVEC EN VEDETTE
BERTHOLET LABEEN DE LAMBERMONT

par Pierre COLMAN

Pour Visé, je ne suis pas au bout de mes peines confessais-je l'an passé¹.
M'y voici.

Un sobre état de la question a été dressé d'excellente façon il y a vingt ans². Un chercheur local, le regretté John Knaepen, a glané par la suite maintes mentions aux Archives de l'État à Liège³ surtout.

Pour le XV^e siècle, sa récolte est naturellement réduite. Un Henri de Herve est repéré en 1444 ; il s'identifie assurément avec *Henry lorfèvre* cité en 1447 ; mais probablement pas avec l'orfèvre repéré à Liège en 1482, qui pourrait bien être son fils⁴. En 1445, Herman Hansmacker obtient de son curé le certificat nécessaire pour devenir bourgeois de Maastricht⁵.

Pour le XVI^e, elle prend un peu plus d'ampleur. Marie Delle Halle, qui fait son testament en 1547, est veuve de Renart de Tilleur, *orfèvre à Visé*. Sans doute est-ce le même homme qui avait fait acter à Liège ses convenances de mariage avec M. Tysken le 28 février 1511 et son testament en 1530-1534⁶. En 1558 apparaît Ghiles Schanternel, originaire d'Aix-la-Chapelle. Jehan Slenaken, qui se fait admettre dans la corporation liégeoise en 1564, est *de Visé*⁷. Un homonyme en fait

¹ BIAL, t. 125, 2021, p. 31.

² Jean-Jacques VAN ORMELINGEN, *L'orfèvrerie civile ancienne des « Bonnes Villes de la principauté de Liège »*, dans Exp. Liège 1991, p. 272-273, voir aussi p. 308, BV36. Le mandement édicté en 1774 par le prince-évêque François-Charles de Velbruck, désireux de mettre de l'ordre dans le domaine de l'orfèvrerie et dans toutes les « Bonnes Villes » de la principauté, s'étend comme de juste à Visé. Ce fut un coup de sabre dans l'eau : il a été annulé dès 1776. Voir aussi BRASSINNE 1948, p. 117-124 et 127-133 et ENGEN 2010, p. 359-361.

³ Les références relatives aux orfèvres visétois se trouvent dans la liste annexée à l'article.

⁴ BREUER 1935, n° 69 et n° 120. - GOBERT 1974 ss, t. 5, p. 344 et t. 10, p. 480.

⁵ UBACHS 1993, p. 159 (communication de Jean-Jacques van Ormelingen).

⁶ BREUER 1935, n° 145.

⁷ BREUER 1935, n° 411.

autant en 1577 ; il est, lui, *de Trecht*, de Maastricht⁸. Serait-ce le même homme ? Un Gérard de Visé apparaît en 1574. En 1586, Winand Rempart, ou Rembart, membre d'une famille fort en vue qui a compté des orfèvres pendant *trois générations*, fait ajouter un médaillon au collier des arquebusiers de Visé. S'il avait compté parmi les disciples de saint Éloi⁹, il se serait assurément chargé lui-même de fabriquer l'objet et il l'aurait marqué de son poinçon. Il était *MTRE. DE. TROIS. ROIS* révèle l'inscription ; comprenons qu'il était le patron d'une auberge nommée en l'honneur des rois mages. Bâtisse et famille ont laissé force traces dans les archives. Le collier des arquebusiers, puis celui des arbalétriers se sont révélés porteurs de la marque, formée des lettres S et T superposées, d'un orfèvre liégeois, probablement Stas le Thorier ; pas trace d'un orfèvre visétois¹⁰.

Un bon siècle plus tard, il en surgira un, et pas de modeste envergure, Bertholet Labeen de Lambermont. Il a été sorti de l'oubli par Joseph Brassinne, et de nombreuses expositions ont fait admirer depuis lors des ouvrages sortis de son atelier.

Né vers 1660, il est le fils d'un Bartholomé qui se confond peut-être avec Bertholet de La Beene, officier au comptoir de Navagne, décédé le 3 décembre 1697¹¹. Quant à sa mère, elle porte le nom de Catherine Houbin.

Il fait surface dans les archives pour la première fois en 1689 : il est recensé à Liège, domicilié rue aux Possons, dans la paroisse de Saint-André¹². L'année suivante, il cède une modeste rente de 6 florins¹³. Il vit au Grand Marché en 1691, lorsqu'il prend comme apprenti pour cinq ans, sous contrat, le fils de Henri Jamhay (ou Jamhea), Jean-François. Il y est encore le 3 décembre 1695, lorsque ses parents et ses nièces lui donnent procuration¹⁴. Le 16 août 1696, il met à contribution le notaire Thonnart, qui lui donne du bourgeois de Liège¹⁵. Le 3 juillet 1700, il perçoit 14 florins de la fabrique de la cathédrale pour des réparations¹⁶.

⁸ BREUER 1935, n° 600.

⁹ Pas la moindre mention de lui dans les deux catalogues de référence : SZÉNÁSSY 1978 ; KERCKHOFFS et LUIJT 2012.

¹⁰ ENGEN 1993, non paginé, et ENGEN 2020, p. 3-8.

¹¹ 'O KELLY 1950, p. 36. L'acte de baptême reste à découvrir.

¹² BREUER 1935, n° 1598.

¹³ Archives de l'État à Liège, Collégiale Saint-Jean, reg. 135, 3.

¹⁴ Archives de l'État à Liège, Notaire J. Heugheurs, 1.2.1690 et 19.9 ou 11.1691 (Comm. Mme E. Gapar et B. Lhoist-Colman). Le notaire fait allusion au père de l'orfèvre, « Bertholet Labeen », encore en vie peu auparavant.

¹⁵ Dictionnaire informatisé des artistes liégeois.

¹⁶ Archives de l'Évêché de Liège, Cathédrale, Dépenses de la Fabrique, B.III.9, f° 109 v° (Comm. B. Lhoist-Colman).

Par un bonheur trop rare, son poinçon personnel est connu en toute certitude. Il montre les lettres B et L sous une couronne à trois fleurons ; rien de plus classique. Il a été relevé à des degrés de certitude variables sur une quantité considérable d'objets divers : calices, ostensoirs, ciboire, chrismatoire, navette, lampe de sanctuaire, croix sur socle, couronne, bénitiers, plats, boîtes, cadres de miroir, brosses, manche de couteau. Le répertoire chronologique publié en annexe, faute de mieux en grande partie obsolète, comporte le numéro des clichés photographiques de l'Institut royal du patrimoine artistique, une lettre suivie de six chiffres. Certaines des pièces n'y figurent qu'au bénéfice du doute. Aucun dédoublement ne le gêne, je l'espère¹⁷.

Le poinçon est fâcheusement fruste sur l'un des calices, le plus remarquable (n° 17) ; mais le doute ne s'impose pas, attendu que le contour montre à la droite de la lettre L une incurvation révélatrice. Sur une des écuelles (n° 19), il est réduit au B. Il manque sur l'autre écuelle (n° 35) et sur le hanap (n° 16) ; l'attribution repose sur des comparaisons de style fort peu convaincantes à mes yeux. Sur la navette n° 30, Joseph Brassinne, qui l'omet dans son propre répertoire, a relevé une marque aux armes de Bavière et la lettre annale G ; comme cette dernière n'était pas en usage sous Maximilien-Henri, le millésime illisible sous l'aigle bicéphale est sans nul doute le 1693 de Joseph-Clément. Sur le bénitier n° 45, BL couronné serait esseulé ; s'il en est bien ainsi, l'orfèvre s'est mis en faute.

Le poinçon est répété trois fois, en diadème, sur un plat marqué à Liège sous le règne de Joseph-Clément de Bavière (fig. 1-2)¹⁸. Cette manière de procéder est typique des cités sur lesquelles l'emprise du système corporatif ne s'est pas étendue. Le prince-évêque Jean-Louis d'Elderren l'interdit sévèrement dans son règlement du 16 juin 1692, étendu à l'ensemble de la principauté le 2 mars 1693 : *Que si quelqu'un étoit trouvé... avoir appliqué trois marques sur une même pièce, il devra être châtié criminellement, outre la privation du métier*. Une facture établie le 1^{er} mai 1784 par l'orfèvre Pierre-Denis Delincé fait mention de vieux chandeliers *a trois marque* jetés au creuset¹⁹.

¹⁷ Dans un contexte aujourd'hui lointain, il m'a été permis de détecter un exemple patent d'une erreur comme celle-là : COLMAN 1966, p. 138, n. 235.

¹⁸ BRASSINNE 1948, p. 98 et 101-102.- COLMAN 2001, p. 65. Voir aussi Exp. Liège 1991, p. 261 et COLMAN 1997, p. 82.

¹⁹ DE SCHAETZEN 1976, p. 294. À l'once, l'argent dont ils sont faits vaut cinq sous de moins que le métal à l'état neuf.



Fig. 1-2 – Plat aux armes de Godefroid Graven et Barbe van der Biesen,
à dater, selon moi, de 1683.
Argent repoussé et ciselé, diam. 34 cm.
Collection privée.
N° 1 du répertoire.
D'après Exp. Liège 1991, n° 27.

Ce plat ne doit être daté ni de 1695-1696 si la lettre annale, fruste, est un B, ni de 1708-1709 si c'est un P, mais bien plutôt de 1683, année du mariage du couple maastrichtois dont il exhibe les armoiries jumelées gravées avec art. Le poinçonnage conforme aux normes aurait-il été exigé par un propriétaire en mal de garantie ? Un cas analogue est connu : des flambeaux marqués sous l'avant-dernier prince-évêque contremarqués sous le régime français²⁰.

Il ressemble comme un frère à un autre, qui porte avec le poinçon BL ceux du bref règne de Jean-Louis d'Elderren (1688-1693) (n° 11). Tous deux ont une aile richement ornée de motifs végétaux sur fond grené. Un troisième, poinçonné au cours de la dernière année du règne, se distingue par sa sobriété : son aile est nue, simplement bordée d'une étroite moulure (n° 14). Un quatrième (n° 31), du règne suivant, appartient à un modèle à la mode, dit « des quatre saisons » en raison des médaillons qui scandent le pourtour²¹.

Les objets sur lesquels le BL couronné accompagné des marques corporatives liégeoises a été relevé s'échelonnent au long d'une vingtaine d'années. Les plus anciens sont antérieurs à 1689. Trois d'entre eux (nos 2, 3 et 4) montrent sous l'aigle bicéphale le millésime de 1667, marque sortie d'usage en 1688²². Le suivant porte le poinçon qui a pris le relais, celui de la vacance de siège de 1688.

Quant au plus récent d'entre eux, c'est l'ostensoir volé en 1994 à l'église de Tohogne, daté de 1712-1713 par ses poinçons corporatifs liégeois (n° 39). Bertholet a alors quitté Liège pour Visé. On repère son poinçon personnel sur la plinthe. Mais on en relève deux de plus, un des GD sur la tige et un des autres sur les ailes des anges adorateurs. Le premier GD, qui se rencontre dès la fin du XVII^e siècle, garde son mystère ; le second, qui se rencontre jusqu'en 1738-1739, est attribué en toute certitude ou presque à Guillaume Dirick. Le cas reste à expliquer.

Si Bertholet a pris ses distances, c'est peut-être à cause de la querelle qui ravageait le *Bon Métier* de Liège. Les orfèvres se liguèrent contre un des leurs, Jean-François Knaeps, l'accusant de cumuler les fonctions de gouverneur et de marqueur, en violation flagrante des règlements. Ils ne sont pas moins de trente-cinq à s'aligner dans une procuration datée du

²⁰ COLMAN 2013, p. 204.

²¹ Exp. Liège 1991, n° 34.

²² Exp. Liège 1991, p. 23.

13 octobre 1711. Son nom n’y figure pas²³. Rien ne permet de supposer qu’il était menacé des foudres de la justice, comme ce fut le cas de Pierre De Fraisne le Vieux, qui s’est réfugié à Maastricht en 1641²⁴.

En tout cas, il a ramené ses pénates à Visé en 1711 au plus tard. C’est alors, assurément, qu’il a fait naître un poinçon corporatif reproduisant les armoiries de la « bonne ville » (fig. 3). Il a été le seul à l’utiliser, que l’on sache. Bien rares sont naturellement les pièces qui le portent.



Fig. 3 – Le poinçon de Bertholet Labeen de Lambermont et celui de Visé.

D’après Exp. Visé 1988, fig. 11, p. 231.

Huy avait montré l’exemple dès 1648 au plus tard, en faisant le choix d’un château. À la fin du XVII^e siècle, Hasselt l’avait suivi, avec la branche de coudrier, et Maaseik, avec le gland. En 1700, ce fut Tongres, avec le blason de la cité et le cygne²⁵.

Le poinçon de Visé ne fournit pas de date, contrairement à ceux de Liège. On doit dès lors situer entre 1711 et 1725, sans plus de précision, une croix sur socle qui le porte (n° 44). Elle a une sœur marquée à Liège en 1700-1701 (n° 28). L’aînée est haute de 82 cm, la cadette de 89,8 cm. Les socles, tapissés d’ornements réguliers, sont presque identiques ; mais en leur centre on voit sur la première le voile de sainte Véronique, et sur la seconde des armoiries qui restent à identifier. Ce n’est pas le même moule qui a servi pour l’effigie du Crucifié.

²³ COLMAN 1966, p. 69-71.- COLMAN 1991, p. 115.

²⁴ COLMAN 1966, p. 64.

²⁵ Exp. Liège 1991, p. 261, 263, 265 et 270-271.

Si l'on sait que Bertholet a ramené ses pénates à Visé en 1711 au plus tard, c'est grâce à une facture datée du 5 décembre miraculeusement venue jusqu'à nous, celle de l'ostensoir qu'il a livré au curé de Dalhem, Henri De Prez²⁶. Superbe pièce (fig. 4) ! Type soleil, naturellement. Rayons irréguliers, plats, arrondis du bout, denses et relativement courts, bien différents de ceux du modèle antérieur, qui fait alterner des rayons espacés alternativement droits et sinueux, et de ceux du modèle postérieur, qui veut des rayons moulurés de grande longueur²⁷. Telle est aussi la gloire du Paraclét appendu sous la couronne ; les rayons n'ont pas été mis à la dernière mode par l'orfèvre liégeois nommé Henrotay, sans doute Georges-Louis-Sébastien, qui a remplacé en 1760 l'original, volé²⁸. Les anges adorateurs sont encore des angelots, ou peu s'en faut. Ils s'inspirent clairement, pour ce qui est de leur attitude, bras étendus en diagonale, du maître-autel de l'abbaye de Herckenrode, chef-d'œuvre de Jean Del Cour. Le baroque règne, mais sans emphase aucune.

Ce baroque tempéré s'étend à la totalité de l'œuvre, en particulier aux ouvrages conçus pour faire tout leur effet vus de loin, tels les deux grands reliquaires appariés datés de 1706 (n° 36) et les couronnes victimes d'un vol (n° 44). Les ornements, habituellement d'un relief vigoureux, sont ciselés sans être repoussés, choix très inhabituel, sur la lampe de sanctuaire (n° 33) ; décision d'un donneur d'ordre peu argenté, fort probablement. Même explication lorsque les décors manquent complètement (n°s 23, 27 et 42). Ils sont envahissants sur le calice de 1695-1696 (n° 17), d'une richesse iconographique tout à fait hors du commun : au bas du pied à six lobes les douze apôtres ; au haut, le Lavement des pieds, l'Agonie au jardin des oliviers et la Cène ; rapportés dessus, trois chérubins en fort relief ; sur le nœud ovoïde, trois angelots dépourvus d'ailes agenouillés tenant respectivement la croix, la couronne d'épines et les clous ; sur la fausse coupe, la Montée au Calvaire, le Christ tombé sous le poids de la croix et la Résurrection (fig. 5). Une richesse à imputer au donneur d'ordre, et non pas à l'auteur, bien entendu.

²⁶ BRASSINNE 1934, p. 67-68, 70, 76 et 77.- Exp. Visé 1988, p. 261.

²⁷ COLMAN 1966, p. 135.

²⁸ BRASSINNE 1934, p. 70.



Fig. 4 – Ostensoir, 1711, par Bertholet Labeen de Lambermont.
Argent coulé, repoussé et ciselé, et laiton doré, h. 69,5 cm.
Dalhem, église Saint-Pancrace.
N° 39 du répertoire.
© IRPA-KIK, Bruxelles (cliché B199177).



Fig. 5 – Calice, 1695-1696.
Argent coulé, repoussé et ciselé, h. 25 cm.
Liège, Grand Curtius, inv. GC.REL.10a 1977, 31053.
N° 17 du répertoire.
© IRPA-KIK, Bruxelles (cliché B181258).

Bertholet ouvre l'œil sur les grosses fleurs à la mode dans les Pays-Bas du Nord (n^{os} 24 et 34) et sur le *Bandelwerck* en vogue dans le monde germanique (n^{os} 25 et 26)²⁹.

Le 28 août 1716, les chanoines de la collégiale de Visé lui donnent 39 florins pour un calice destiné à l'église de Franchimont. Ils lui en donnent 30 *pour façon et mieux vail d'un calice d'argent* en 1716 et 59 *pour façon de deux calices* en 1720 ; la première fois, ils lui fournissent un calice d'un titre insuffisant, la seconde fois, des objets sacrifiés qui étaient de bon aloi³⁰.

En 1717, le curé de Dalhem fait de nouveau appel à lui, cette fois pour un calice. Le reçu qu'il a signé *B. de Labermont* est conservé – second miracle – dans les archives paroissiales : *Livré au seigneur pasteur de Dalem un calise pesant vingt sept onse d'argent, à 4 fl. B. sept et demy p. l'onse ; la fasson a vingt cinq pattar ; la donne vingt huict fl. B. ; portant ensemble cent septante neuf fl. B., desquels je me tien satisfait. Fait à Visé, ce 23 de juin 1717*³¹.

L'orthographe n'est pas des pires. Les comptes sont bien entendu en florins Brabant-Liège. Le prix est établi par once, comme c'est l'usage : 4 florins et 7 ³/₄ patars (ou sous ; il en faut 20 pour faire 1 florin) pour l'argent, 1 florin et 5 patars pour la façon. Un autre orfèvre liégeois en vue en demandait exactement autant deux ans plus tôt : Charles de Hontoir, frère cadet du sculpteur et caractère infernal³². Pour la façon de l'ostensoir, Bertholet avait demandé 45 patars, et s'était contenté de 30. Le poids du calice, 27 onces, 810 g, est dans une bonne moyenne³³.

Dernière commande du même curé : un sceptre destiné à une statue de la Vierge. La trace en est perdue³⁴.

Le poinçon de Visé a été relevé en compagnie de celui de Bertholet au creux du réceptacle supérieur d'un modeste chrismatoire qui n'a pour ornement qu'un anneau de grosses perles rondes au sommet du pied (n^o 42). Le pied en porte un autre, RB, qui garde son mystère.

²⁹ Faut-il se l'expliquer avec Oscar de Schaetzen par la situation géographique de Visé ? (DE SCHAETZEN 1983, p. 24).

³⁰ KNAEPEN 1987, p. 55, n. 90.- KNAEPEN 2002, p. 232.

³¹ BRASSINNE 1934, p. 69-70.

³² COLMAN 1966, p. 194.

³³ COLMAN 2019, p. 249.

³⁴ BRASSINNE 1934, p. 76, n. 1.

Bertholet est mentionné comme témoin dans un acte de mambournie daté du 5 mars 1723 qui le qualifie de *burger en gout smeeet te Weseth*³⁵. Il a alors un concurrent local qui reste tout à fait obscur : Bernard De Lam, *orfèvre de la ville* ; le 23 novembre de la même année, sa servante est impliquée dans le vol d'une épée à poignée d'argent³⁶.

Plusieurs des ouvrages de Bertholet portent des armoiries jumelées³⁷. Dans le cas du plateau répertorié sous le n° 1, elles aident à le dater, comme on vient de le voir. Dans celui du n° 31, la prudence s'impose, car aucune alliance adéquate n'est connue. Dans celui des flambeaux n°s 21 et 32, pas de problème : c'est le couple formé par Philippe-Jacques-Florent de Flaveau de Henry de la Raudière (qui porte écartelé Flaveau et Henry) et Marie-Catherine de Salms (qui porte écartelé Salms et Nyes). L'écart de cinq années entre les deux paires souligne que le couple savait s'armer de patience.

La garniture de reliure n° 13 a été acquise dans le commerce par les Amis du Musée d'art religieux et d'art mosan. Elle a fait en 1983 l'objet d'un article dans leur modeste *Bulletin*³⁸. Elle avait figuré parmi les *Trésors du Musée d'art religieux et d'art mosan* exposés à Paris en 1981-1982³⁹, mais non parmi les *Cœuvres maîtresses du Musée d'art religieux et d'art mosan* rassemblées à Liège en 1980. Un de ses deux composants principaux, un médaillon représentant la Vierge, a été exposé seul en 1994⁴⁰.

Y a-t-il eu enquête de provenance avant l'achat ? Si oui, elle ne s'est pas accrochée à la garniture qui avait orné un missel offert en 1687 par le doyen de la collégiale de Visé, Jacobus Hervianus, un missel conservé dans le trésor de la collégiale avant d'y être victime d'un vol resté impuni, antérieur à l'inventaire photographique publié en 1977⁴¹. Les poinçons relevés voici plus d'un demi-siècle sur la languette du fermoir, addition

³⁵ KNAEPEN 2005, p. 232.

³⁶ KNAEPEN 2005, p. 233.

³⁷ Sur tous ces points, je me repose en toute confiance sur les informations que m'a transmises mon confrère et ami de longue date Jean-Jacques van Ormelingen. Il me renvoie à un ouvrage : DE MEESTER DE BETZENBROECK 1975, p. 122 et n. 384.

³⁸ LEMEUNIER 1983. De l'avis de l'auteur, elle provient *très vraisemblablement* du trésor de la cathédrale Saint-Lambert. C'était de quoi pousser à l'acquisition, évidemment.

³⁹ Exp. Paris, 1981, n° 247.

⁴⁰ Exp. Liège 1994, n° 31. Incontestablement baroque, l'effigie n'est pas dans la ligne de Jean Del Cour, la notice de catalogue ne manque pas de le souligner.

⁴¹ BOLLY 1977, p. 62 ss.

bien postérieure au décès de Bertholet⁴², auraient mis l'identification hors de doute. Aussi ont-ils été effacés par les malfrats, qui n'en ont laissé subsister que de faibles traces. Les poinçons premiers, frappés dans les pattes de fixation des coins, cachées sous la reliure, étaient restés inaperçus.

Ces coins surprennent par le style de leur ornementation, dans la veine de la fin du XVI^e siècle, alors que les deux grands médaillons montrant respectivement la Madone et saint Lambert qui ornaient le centre des plats sont baroques, eux.

C'est le 17 octobre 1725 que notre homme a quitté ce monde. Il laissait 500 florins à son neveu Antoine Risack, fils d'un autre Antoine, *orfèvre bourgeois de Visé*, et d'une *Marguerite Lambeine dit Lambermont*, de toute évidence la sœur du testateur⁴³. L'héritier avait été baptisé à Visé le 22 janvier 1670. Il était entré comme apprenti dans l'atelier de l'orfèvre liégeois Jean-Vincent de Lamine⁴⁴ le 13 mai 1692, donc à l'âge de vingt-deux ans, presque le double de la normale⁴⁵ ; *Bertholet Lambenne, orfèvre bourgeois de Liège* était témoin.

Antoine Risack va s'expatrier : il devient bourgeois d'Alost en 1718. Il y a tenu boutique de 1715 à 1725. Il est payé en 1722 pour avoir livré trois matrices aux armes de la ville. L'année suivante, il est empêtré dans un procès avec ses frères et sœurs au sujet de l'héritage de leurs père et mère, Antoine Risack et Marguerite « Lambert ». Il avait épousé Maria Jacoba Wittiau, fille d'un orfèvre de Termonde selon toute vraisemblance. Il la voit mourir en 1725. Il avait eu d'elle huit enfants ; l'aîné était majeur ; le dernier-né avait cinq ans⁴⁶.

Il a utilisé dans sa ville d'adoption un poinçon parfaitement conforme aux habitudes liégeoises, les lettres A et R sous une couronne fleuronnée⁴⁷. On le lit sur un plateau et des burettes datés des alentours de 1724 (fig. 6) qui pourraient passer pour liégeois.

⁴² COLMAN 1966, n° 731. Ce fermoir montre de grands rinceaux fleuris assortis à ceux de Bertholet, mais aussi deux chérubins qui se donnent un baiser devant un double cœur enflammé percé de deux flèches, et un monogramme, JOC, qui reste à identifier.

⁴³ POSWICK 1956, p. 219, n° 2410. Les Risack comptent parmi les familles les plus en vue de Visé : *Notices visétoises*, n° 16, p. 202 ; n° 17, p. 221 ; n° 24-25, p. 306, 308 et 310 ; n° 26-27, p. 385 ; n° 33-34, p. 430 et n° 41-44, p. 30.

⁴⁴ Voir à son sujet *BIAL*, t. 116, 2012, p. 50 et 52.

⁴⁵ COLMAN 1966, p. 36. Jean-Melchior Dartois, né en 1726, est mis en apprentissage, pour deux ans, chez Gilles-François Leblanc en 1745 (*Newsletter* 1998, p. 51-52).

⁴⁶ DAUWE 2017. Inventaire de l'orfèvrerie présente dans la maison mortuaire, p. 163-164.

⁴⁷ DAUWE 2000, p. 159, n. 9.



Fig. 6 – Burettes, vers 1724, par Antoine Risack.
Argent coulé, repoussé et ciselé.
Oordegem, église Saint-Martin.
D'après DAUWE 2017, p. 71.

Revenu à Visé, il convole avec Marguerite Germeau dès 1726. Elle va lui donner six enfants de plus, échelonnés de 1728 à 1735. Cette dernière date est à vérifier, si c'est bien le même homme qui épouse en 1734 une veuve, Marie-Oda Creyr ou Creijr, *marchande aubergiste*. Ils divorcent quatre ans plus tard avec la bénédiction de leur curé, *ne pouvant vivre ensemble sans s'exposer à divers inconvénients dangereux*.

Les Labeen et les Risack portaient l'une et l'autre des armoiries bourgeoises d'une complication typique : les premiers *D'or à la croix cousue d'argent, accompagnée au 1 d'une aigle éployée de sable, aux 2 et 3 de cinq fusées accolées de gueules touchant les bords du canton, et au 4 de trois lions de gueules*, les seconds *Coupé, en chef de... à une coquille de... entre deux lions affrontés de..., en pointe, parti : au 1, de... à un pampre de vigne chargé de deux grappes de raisin de..., au 2, de... à un mont surmonté de trois cœurs mal ordonnés de..., la pointe dirigée vers l'abîme du quartier*, ou encore, variante, *Coupé : en chef d'argent au vase de gueules, posé sur une terrasse de sinople, accosté de deux lions affrontés de gueules ; en pointe parti, au 1 d'argent à un pampre de vigne chargé de raisins ; au 2 d'argent à trois feuilles de houx de sinople, 2, 1⁴⁸.*

Antoine Risack était encore en vie en 1738. En 1730, il restait sans doute assez actif pour pousser son contemporain visétois Thomas Gentis à se faire bourgeois d'Aix-la-Chapelle. Il ne devait plus l'être en 1741. Cette année-là, un orfèvre natif de Haccourt, Henri Winand ou Wynand, acquiert la bourgeoisie de Visé. Il y est actif en 1744, 1753 et 1754. Il meurt le 3 juillet 1755.

Un seul des « fabricants orfèvres » qui, obéissant à l'autorité française, ont frappé leurs poinçons sur l'une des deux *plaques d'insculpation* venues jusqu'à nous, avait son atelier à Visé, (Jean-) Guillaume Thonus. Cité en 1766 déjà, il organise en 1798 une fête qui dégénère en grosse bagarre. Voilà, jusqu'à plus ample informé, le dernier coup d'éclat du dernier des orfèvres de Visé.

Les sacristies de la cité et des alentours ont été explorées à l'occasion de la mémorable exposition de 1988 ; plusieurs œuvres de Bertholet en sont sorties, aucune d'Antoine Risack. Les coffres que leurs propriétaires sont naturellement peu enclins à ouvrir abritent selon toute vraisemblance maintes pièces visétoises de caractère civil, surtout des couverts sans doute⁴⁹.

⁴⁸ POSWICK 1956, p. 219, n° 2392 et n° 2410 ; voir aussi n° 3643.- STEKKE 1959, p. 142, n° 294.

⁴⁹ Mes plus vifs remerciements à Jean-Jacques van Ormelingen, président de l'Académie d'histoire de l'orfèvrerie en Belgique ; ses annotations sur épreuves ont enrichi mon article, et pas peu. Luc Engen l'a lu et relu d'un oeil dûment critique. Christelle Schoonbroodt a ensoleillé ma laborieuse enquête au Grand Curtius. Marylène Zecchinon, conservatrice du musée de Visé, épaulée par son prédécesseur Jean-Pierre Lensen, m'a très obligeamment guidé dans le maquis de la bibliographie locale. Lorsque la fée informatique s'est longuement muée pour moi en sorcière, j'aurais jeté l'éponge si je n'avais trouvé en Robert et Marylène Laffineur de providentiels Bons Samaritains. Monique Merland reste évidemment du nombre, et en tête.

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE
DES ORFÈVRES DE VISÉ

1444

Henri De Herve

KNAEPEN 2005, p. 231.

1445

Herman Hansmacker

KNAEPEN 2005, p. 231.

Avant 1547

Renar(t) de Tilleur

KNAEPEN 2005, p. 231 et n. 32, p. 234.

1558

Ghiles Schanternel

< Aix-la-Chapelle

KNAEPEN 2005, p. 231.

1564

Jehan Slenaken

KNAEPEN 1987, p. 53.

KNAEPEN 2005, p. 232.

1574

Gérard de Visé

KNAEPEN 1987, p. 53.

KNAEPEN 2005, p. 231.

1586 (?)

Winand Rempart

KNAEPEN 1987, p. 53-55.

KNAEPEN 2002, p. 50-54.

WATTIEZ 1993, non paginé [p. 4-6].

Vers 1660 au plus tard
Bertholet Labeen de Lambermont

† 1725

BREUER 1935, n^{os} 1598, 1599 et 1879.

DAUWE 2017, p. 69 et 72.

Exp. Liège 1991, p. 49 ; p. 89, n^o 27 ; p. 90, n^o 29 et p. 92, n^o 32 ; p. 272-273 ; p. 308, BV36.

Exp. Visé 1988, p. 230-231, fig. 11 ; p. 259, 9.12 ; p. 261, 9.13 et p. 285, 17.2.

Gazette de Liège, 5.12.1760.

KNAEPEN 1987, p. 54-55, n. 90.

KNAEPEN 2005, p. 232.

POSWICK 1956, n^o 2392.

1670

Antoine Risack

fs Antoine et Marguerite Lambeine dit Lambermont

A Vincent de Lamine 1692

x Maria Jacoba Wittiau († 1725)

puis (1726) Marguerite Germeau

puis (1734) Marie-Oda Creyr

DAUWE 2000.

DAUWE 2017, p. 44, 47, 69-72 et 191 (avec la reproduction du poinçon).

KNAEPEN 1987, p. 54 et n. 91.

KNAEPEN 2001, p. 1013.

KNAEPEN 2005, p. 233 et n. 37, p. 235.

1730

Thomas Gentis

KNAEPEN 1987, p. 54.

KNAEPEN 2005, p. 233 et n. 37, p. 235.

1741

Henri Winand

° Haccourt

1741, 1754

† 1755

KNAEPEN 1987, p. 54.

KNAEPEN 2005, p. 237 et p. 241, n. 42.

1789

Jean-Guillaume Thonus

GOBERT 1932, p. 53.

KNAEPEN 1987, p. 54 et n. 92.

KNAEPEN 2005, p. 238-239 et n. 42 et 44, p. 241.

Table 1 1964, n° 24.

VAN DIEVOET 2006, p. 77, n° 117.

VAN DIEVOET 2010, p. 208 (D2, 016).

Abréviations et signes conventionnels

†	décès
x	marriage
A	apprenti
fs	fil

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES DE BERTHOLET LABEEN DE LAMBERMONT

1.- 1683 (et non 1695-1696, ni 1708-1709, si l'on m'en croit ;

BL trois fois + Bavière, 1693, B ou P)

plat aux armes de Godefroid Graven et Barbe van der Biesen, mariés en 1683

Collection particulière en 1991.

BRASSINNE 1948, p. 314 (« poinçon de 1683 ») ; voir aussi t. 2, 1935, pl. II.

Exp. Liège 1991, n° 27.

2.- 1688 au plus tard (Bavière, 1667)

bénitier d'appartement

Collection particulière en 1991.

Exp. Liège 1991, n° 13.

SWARTENBROEKX 1993, n° 170.

3.- 1688 au plus tard (Bavière, 1667)

cadre de miroir

transformé par Guillaume-René Lamotte sans doute à l'occasion du mariage
de Guillaume-Joseph de Thier avec Marie-Anne-Marguerite Demoulin en 1750

Collection particulière en 1991.

BRASSINNE 1948, p. 314 ; voir aussi t. 2, 1935, pl. I.

Exp. Liège 1975, n° 283.

Exp. Liège 1991, n° 12.

4.- 1688 au plus tard (Bavière, 1667)

paire de flambeaux

Liège, CPAS Valdor ; puis Liège, Grand Curtius, inv. GC.REL.10a 1990, 31321.

COLMAN 1966, p. 272, n° 34.

Exp. Liège 1961, n° 16.

Exp. Liège 1977, n° 119.

Exp. Liège 1988, n° 67.

B167341.

5.- 1688 (*sede vacante*)

ostensoir

Liège, CPAS Valdor en 1966.

COLMAN 1966, p. 217, n° 239.

B167362.

6.- 1690 (Eldereren, 1688, date inscrite)

couvercle de ciboire

Liège, église Saint-Barthélemy en 1966.

COLMAN 1966, p. 220, n° 284.

Exp. Liège 1975, n° 243.

B147381.

7.- 1688-1693 (Eldereren, 1688)

boîte aux armes de Salms

Collection baron et baronne de Favereau de Jenneret en 1948.

BRASSINNE 1948, p. 314.

8.- 1688-1693 (Eldereren, 1688)

flambeau, d'une paire, aux armes d'Albert de Réquilé et de Marie Danneaux

Collection Jean Jowa en 1948 ; collection Edouard Neys en 1975.

BRASSINNE 1948, p. 314 ; voir aussi t. 2, 1935, pl. III.

Exp. Liège 1975, n° 286.

9.- 1688-1693 (Eldereren, 1688)

paire de flambeaux

Collection particulière en 1991 ; Fondation Albert Vandervelden en 2021.

BRASSINNE 1948, p. 315.

DE SCHAEZTEN 1979, p. 18.

Exp. Liège 1991, n° 20.

10.- 1688-1693 (Eldereren, 1688)

cadre de miroir aux armes d'Isabelle Garavette
avec ajout des armoiries de Grady à la fin du XVIII^e siècle
Collection particulière en 1991.

BRASSINNE 1948, p. 314 ; voir aussi t. 2, 1935, pl. IV.

Exp. Liège 1991, n° 21.

11.- 1688-1693 (Eldereren, 1688)

plat rond aux armes Sauveur dit de Slins

Collection particulière en 1991 ; Fondation Albert Vandervelden en 2021.

BRASSINNE 1948, p. 314 et 471.

Exp. Bruxelles 1957, n° 8.

Exp. Liège 1975, n° 291.

Exp. Liège 1991, n° 22.

12.- 1694 (Eldereren, 1693, A)

flambeau, d'une paire, aux armes d'Albert de Réquillé et de Marie Danneaux
Collection Maurice Neys en 1948.

BRASSINNE 1948, p. 314.

13.- 1693-1694 (Eldereren, 1693, A, BL)

garniture de reliure

Visé, collégiale Saint-Martin ; puis commerce ;

puis Liège, Grand Curtius, inv. GC.REL.10a 1981, 31173.

COLMAN 1966, p. 254, n° 731.

COLMAN 2000, p. 65, n. 5.

LEMEUNIER 1983.

Trésors 1981, p. 104, n° 247.

14.- 1693-1694 (Eldereren, 1693, A)

boîte aux armes de Salms

Collection M^{lle} de Clercx de Waroux en 1948 ; Sotheby's en 2017.

BRASSINNE 1948, p. 314.

15.- 1693-1694 (Eldereren, 1693, A)

plat aux armes Loets de Trixhe

Collection particulière en 1991.

DE SCHAEZTEN 1976, p. 125, n° 19.

Exp. Liège 1991, n° 23.

16.- 1694 au plus tôt (Bavière, 1693, lettre indéterminée)

hanap

Collection Raphaël Cledina en 1948.

BRASSINNE 1948, p. 315 ; voir aussi t. 4, 1937, pl. CLVI.

17.- 1695-1696 (Bavière, 1693, B)

calice

Liège, église Saint-Antoine ;

puis Liège, Grand Curtius, inv. GC.REL.10a 1977, 31053.

COLMAN 1966, p. 219, n° 268 et fig. 227.

Exp. Liège 1980, D51.

Trésors 1981, p. 104, n° 248.

B000911 et B181258.

18.- 1695-1696 (Bavière, 1693, B)

ciboire

Ozo, église Saint-Cunibert.

M201677.

19.- 1695-1696 ? (Bavière, 1693, B ?)

écuelle aux armes Favereau et Malaise

Collection baronne de Favereau de Jenneret en 1975.

BRASSINNE 1948, p. 315 ; voir aussi t. 2, 1935, pl. XI.

Exp. Liège 1975, n° 284.

20.- 1696-1697 (Bavière, 1693, C)

ciboire

Chanxhe, église du Saint Nom de Jésus.

M248666.

21.- 1696-1697 (Bavière, 1693, C)

paire de flambeaux aux armes Flaveau et Salms

Collection Maurice Eich en 1948 ; collection particulière en 1991 ;

Sotheby's en 2017 et 2018.

BRASSINNE 1948, p. 315 ; voir aussi t. 2, 1935, pl. IX.

Exp. Bruxelles 1957, n° 22 *partim*.

Exp. Liège 1991, n° 29.

Voir n° 32.

22.- 1697-1698 (Bavière, 1693, D)

cadre de miroir à fronton aux armes de Barbe Noville

Collection particulière en 1991 et en 2000 ;

Fondation Albert Vandervelden en 2021.

BCG 1988, fig. 89.

Exp. Gand 1985, n° 244.

Exp. Liège 1991, n° 32.

Magie I 2000, n° 111.

23.- 1697-1698 (Bavière, 1693, D)

calice

Alleur, église Saint-Remy.

M081067.

24.- 1699-1700 (Bavière, 1693, F)

boîte ronde aux armes écartelées Salms et Nijs

Collection particulière en 1979.

BRASSINNE 1948, p. 315 ; voir aussi t. 2, 1935, pl. VI.

DE SCHAETZEN 1979, p. 20.

25.- 1700-1701 (Bavière, 1693, G)

boîte ronde aux armes de Stockhem

Collection particulière en 1983.

DE SCHAETZEN 1983, p. 23.

26.- 1700-1701 (Bavière, 1693, G)

deux brosses aux armes de Stockhem

Collection particulière en 1983.

DE SCHAETZEN 1983, p. 24.

27.- 1700-1701 (Bavière, 1693, G)

ciboire

On, église Saint-Laurent.

A121379.

28.- 1700-1701 (Bavière, 1693, G)

croix sur socle

Collection particulière en 1991 ; Fondation Albert Vandervelden en 2021.

COLMAN 1966, p. 265, n° 863.

Exp. Liège 1991, n° 41.

29.- 1700-1701 (Bavière, 1693, G)

manche de couteau

Collection particulière en 1976.

DE SCHAETZEN 1976, p. 131, n° 26.

30.- 1700-1701 (Bavière, 1693, G)

navette

Collection Fernand Wiser en 1948.

BRASSINNE 1948, p. 312.

31.- 1700-1701 (Bavière, 1693, G)

plat aux quatre saisons

Liège, Grand Curtius, inv. GC.REL.10a 1957, 31035.

BRASSINNE 1948, p. 315 (« aux armes Milleville et Hocht (?) ») ;

voir aussi t. 2, 1935, pl. X.

Exp. Liège 1980, D53 (« aux armes Porta et Baime »).

Trésors 1981, p. 105, n° 250.

32.- 1701-1702 (Bavière, 1693, H)

paire de flambeaux aux armes Flaveau et Salms

Collection particulière en 1991 ; Sotheby's en 2017 et 2018.

BRASSINNE 1948, p. 315.

Exp. Bruxelles 1957, n° 22 *partim*.

Exp. Liège 1991, n° 29.

Voir n° 21.

33.- 1701-1702 (Bavière, 1693, H)

lampe de sanctuaire

Liège, CPAS, hôpital de Bavière en 1966.

COLMAN 1966, p. 215, n° 210.

B187699.

34.- 1702-1703 (Bavière, 1693, I)

brosse

Collection particulière en 1976.

DE SCHAEZTEN 1976, p. 135, n° 31.

35.- 1702-1703 ou 1704-1705 (Bavière, 1693, I ou L)

écuelle

Collection baron et baronne Pierre van Zuylen-de Lhonneux en 1948.

BRASSINNE 1948, p. 316 ; voir aussi t. 2, 1935, pl. XII.

36.- 1706 (Bavière, 1693, M)

paire de reliquaires aux armes de Louis Dejardin

Liège, église Saint-Nicolas en 1966.

COLMAN 1966, p. 229, n° 410 et fig. 78.

Exp. Liège 1975, n° 262.

B058567 et B156253.

37.- 1710 (Bavière, 1693, R)

brosse aux armes Piron

Collection chevalier Marcel de Mélotte de Lavaux en 1948.

BRASSINNE 1948, p. 316 ; voir aussi t. 2, 1935, pl. XIII.

38.- 1711 (poinçon de Visé)

ostensoir-soleil

Dalhem, église Saint-Pancrace en 1988.

BRASSINNE 1934, p. 67-68 et 76 ; pl. V et VI.

Exp. Visé 1988, p. 259-261, n° 9.12.

B053463 et B199177.

39.- 1712-1713 (Bavière, 1711, B)

ostensoir

marqué en outre par deux orfèvres liégeois, les maîtres GD (2) et (3)

Tohogne, église Saint-Martin en 1966 ; victime d'un vol en 1994.

COLMAN 1966, p. 251, n° 690.

M202165.

40.- 1717 (poinçon de Visé)

calice

Dalhem, église Saint-Pancrace en 1988.

BRASSINNE 1934, p. 69 et 76 ; pl. VII.

Exp. Visé 1988, p. 261, n° 9.13.

B199178.

41.- 1711-1725 (poinçon de Visé)

calice

Hendrieken, église Saint-Lambert.

M230996.

42.- 1711-1725 (poinçon de Visé)

chrismatoire

Saint-André, église Saint-André en 1988.

Exp. Visé 1988, p. 285, n° 17.2.

M083228.

43.- 1711-1725 (poinçon de Visé)

couronnes

Berneau, église Saint-Servais ; victimes d'un vol.

M083598.

44.- 1711-1725 (poinçon de Visé)

croix sur socle

Collection particulière en 1991 ; Fondation Albert Vandervelden en 2021.

Exp. Liège 1991, n° BV 36.

45.- 1725 au plus tard (BL seul)

bénitier d'appartement

Collection baron Paul de Chestret de Haneffe en 1966.

COLMAN 1966, p. 263, n° 836.

BIBLIOGRAPHIE

BCG 1988 = P. BAUDOUIN, P. COLMAN et D. GOETHALS, *Orfèvrerie en Belgique*, Paris-Gembloux, 1988.

BIAL = *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*.

BOLLY 1977 = J.-J. BOLLY, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique, Province de Liège, Canton de Visé*, Bruxelles, 1977.

BRASSINNE 1934 = J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie de l'église de Dalhem*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 25, 1934, p. 61-77.

BRASSINNE 1948 = J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. 1, Liège, 1948 (+ t. 2, 1935 et t. 4, 1937).

BREUER 1935 = J. BREUER, *Les orfèvres du pays de Liège. Une Liste de Membres du Métier*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 13, 1935, p. 5-247.

COLMAN 1966 = P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise du XV^e siècle à la Révolution*, Liège, 1966, (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Publications exceptionnelles, n° 2).

COLMAN 1991 = P. COLMAN, *Enquête sur quelques orfèvres liégeois contemporains du « Roi-Soleil »*, dans *BIAL*, t. 103, 1991, p. 105-123.

COLMAN 2001 = P. COLMAN, *BL BL BL. Contribution aux recherches sur les poinçons trois fois répétés*, dans *Chroniques d'Archéologie et d'Histoire du pays de Liège*, t. 1, 2001, n° 4-8, p. 64-66 (reproduisant la note publiée dans la *Newsletter de l'Académie d'histoire de l'orfèvrerie en Belgique*, t. 15, 2000, p. 18-19).

COLMAN 2019 = P. COLMAN, *Les trois derniers marqueurs du Bon Métier des orfèvres liégeois : Gilles Berryer II, Remy-Joseph Renier et Guillaume Drion*, dans *BIAL*, t. 123, 2019, p. 203-256.

COLMAN et LHOIST-COLMAN 2012 = P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Mathieu Scoville (1609-1676 au plus tôt) et son fils Eustache (1649-1724 au plus tard), orfèvres liégeois*, dans *BIAL*, t. 116, 2012, p. 37-63.

DAUWE 2000 = J. DAUWE, *De Aalsterse edelsmid Antoine Risack (werksaam ca 1715-1726)*, dans *Het land van Aalst*, t. 52, 2, 2000, p. 158-164.

DAUWE 2017 = J. DAUWE, *Aalsters zilver*, Gand, 2017.

DE MEESTER DE BETZENBROECK 1975 = H. DE MEESTER DE BETZENBROECK, *Épigraphie de la Hesbaye hutoise*, t. I, Liège, 1975.

DE SCHAETZEN 1976 = O. DE SCHAETZEN, *Orfèvreries liégeoises*, Anvers, 1976.

DE SCHAETZEN 1979 = O. DE SCHAETZEN, *Orfèvreries liégeoises. Recueil complémentaire*, Liège, 1979.

DE SCHAETZEN 1983 = O. DE SCHAETZEN, *Orfèvreries liégeoises. Deuxième recueil complémentaire*, Liège, 1983.

ENGEN 1993 = L. ENGEN, *Le collier, livre d'or d'une gilde*, dans *Le papegaie, journal des arquebusiers de Visé*, 61, 1993, non paginé.

ENGEN 2010 = L. ENGEN, *De quelques orfèvres et poinçons liégeois du XVIII^e siècle*, dans *BIAL*, t. 115, 2010-2011, p. 355-394.

ENGEN 2020 = L. ENGEN, *Le collier du Roy de la Compagnie Royale des Anciens Arbalétriers Visétois*, dans *Le Ballestrin. Revue du musée. Compagnie royale des anciens arbalétriers visétois*, n° 4, 2020, p. 3-8.

Exp. Bruxelles 1957 = *Argenterie civile liégeoise...*, Bruxelles, 1957.

Exp. Gand 1985 = *Meesterwerken in zilver uit privé-verzamelingen...*, cat. exp., Gand 1985.

Exp. Liège 1964 = J. de BORCHGRAVE D'ALTENA et J. PHILIPPE, *L'argenterie religieuse liégeoise*, cat. exp., Liège, 1964.

Exp. Liège 1975 = *Le siècle de Louis XIV au pays de Liège*, Liège, 1975.

Exp. Liège 1977 = *Trois siècles de présence des sœurs hospitalières à Liège*, Liège, 1977.

Exp. Liège 1980 = A. LEMEUNIER *et al.*, *Œuvres maîtresses du Musée d'art religieux et d'art mosan*, cat. exp., Liège, 1980.

Exp. Liège 1988 = *Aspects du patrimoine du C.P.A.S. de Liège*, Liège, 1988.

Exp. Liège 1991 = *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991.

Exp. Liège 1994 = *Jean Del Cour et la sculpture baroque à Liège, Chefs-d'œuvre du Musée d'art religieux et d'art mosan*, Liège, 1994.

Exp. Verviers 1968 = *Art religieux de la région de Verviers*, Verviers, 1968.

Exp. Visé 1988 = *Trésors d'art religieux au pays de Visé et saint Hadelin*, Visé, 1988.

GOBERT 1932 = Th. GOBERT, *Les fabricants orfèvres liégeois à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Leodium*, t. 25, 1932, p. 52-54.

GOBERT 1974 ss = Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, réédition, Bruxelles, 1974 ss.

KERCKHOFFS et LUIJT 2012 = P. A. E. KERCKHOFFS et J. LUIJT, *Duurzame glans. Maastrichts zilver*, Baarn, 2012.

KNAEPEN 1987 = J. KNAEPEN, *Historique du commerce visétois jusqu'au début du XIX^e siècle*, dans *1200 ans de commerce à Visé*, numéro spécial des *Notices visétoises*, n° 21, 1987, p. 12-98.

KNAEPEN 2001 = J. KNAEPEN, *La Haute Cour de Justice de Visé aux XVII^e et XVIII^e siècles III*, dans *Notices visétoises*, n° 77-80, 2001, p. 701-1019.

KNAEPEN 2002 = J. KNAEPEN, *Les enseignes de Visé et d'ailleurs*, dans *Au rythme de Visé*, Visé, 2002, p. 50-54.

KNAEPEN 2005 = J. KNAEPEN, *Les bons métiers de Visé (et région), 2^e partie*, dans *Nouvelles notices visétoises*, n° 93-96, 2005, p. 231-242.

LEMEUNIER 1983 = A. LEMEUNIER, *Une garniture de reliure provenant de Saint-Lambert ?* dans *Bulletin de l'Association des Amis du Musée d'art religieux et d'art mosan*, n° 11, 1983, p. 1-8.

LHOIST-COLMAN 1995 = B. LHOIST-COLMAN, *Jean-Barthélemy Derode, un orfèvre hors du commun*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 271, 1995, p. 407-409.

Magie I 2000 = *Magie de l'orfèvrerie. I*, cat. exp., Gand, 2000.

Newsletter 1998 = P. de RADZITZKY D'OSTROWICK, *Melchior Dartois. Données nouvelles sur sa formation*, dans *Newsletter de l'Académie d'histoire de l'orfèvrerie en Belgique*, n° 14, 1998, p. 51-52.

'O KELLY 1950 = C. 'O KELLY, *Souvenirs de Naivagne*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. 41, 1950, p. 34-37.

POSWICK 1956 = G. POSWICK, *Armorial d'Abry*, Liège, 1956.

STEKKE 1959 = J. STEKKE, *L'« Armorial de poche » d'Abry*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 20, 1959, p. 67-96.

SWARTENBROEKX 1993 = A. SWARTENBROEKX, *Zilveren wijwatervaten in België*, s. l., 1993.

SZÉNÁSSY 1978 = I. L. SZÉNÁSSY, *Maastrichts zilver*, Maastricht, 1978.

Table 1 1964 = *Publication de deux tables d'insculpation des poinçons du Département de l'Ourthe conservées au Musée Curtius*, dans Exp. Liège 1964, p. XX.

Table 2 1964 = *Publication de deux tables d'insculpation des poinçons du Département de l'Ourthe conservées au Musée Curtius*, dans Exp. Liège 1964, p. XXI.

Trésors 1981 = *Trésors du Musée d'art religieux et d'art mosan*, cat. exp., Paris, 1981.

UBACHS 1993 = UBACHS P. J. H., *Nieuwe burgers van Maastricht 14^{de} eeuw-1795*, Geleen, 1993.

VAN DIEVOET 2006 = W. VAN DIEVOET, *Orfèvres de Liège du XIX^e siècle*, Louvain, 2006 (avec les dessins des poinçons).

VAN DIEVOET 2010 = W. VAN DIEVOET, *Répertoire général des orfèvres et des marques d'orfèvrerie en Belgique*, t. 2, Bruxelles, 2010, p. 197-206 (avec les dessins des poinçons).

WATTIEZ 1993 = R. WATTIEZ, *Héraldique du collier de l'Empereur de la Compagnie Royale des Anciens Arquebusiers de Visé*, dans *Le Papegaie*, n° 60, mai 1993, non paginé [p. 4-6].

